

info^{re}ntes^{MC}

Le bulletin des enseignantes et des enseignants de l'Ontario • **Hiver 2010 • N° 25**



Les avantages du rachat de services

**MAXIMISER SA RENTE ET
PRENDRE SA RETRAITE
PLUS TÔT**

PAGE 2

**DANS
CE
NUMÉRO**

4

Mener la charge
Toronto, le carrefour
financier mondial

6

**Demande de rente
en ligne avec iAccès**
Rapide, simple et pratique

7

Vos questions
Le rachat de services

8

Nouvelles en bref
Le RREO acquiert une
société d'assurance

Les avantages du rachat de services

Il y a deux ans, la plus grande préoccupation de Rick était de trouver le temps de terminer son mémoire en analyse du programme d'études et en administration scolaire. Après avoir arrêté d'enseigner pour obtenir sa maîtrise en éducation, Rick est retourné au travail avec de nouvelles idées dynamiques pour le développement de son école. Mais qu'advient-il de sa rente à la suite de ces deux années de congé?

ACCROÎTRE SA RENTE ET PRENDRE SA RETRAITE PLUS TÔT

Lorsque vous travaillez dans le milieu de l'éducation et que vous vous absentez, que ce soit pour poursuivre des études supérieures ou prendre un congé parental, vous cessez de cotiser au régime de retraite et d'accumuler des services décomptés. Le rachat de services à l'égard d'une absence vous permet de maximiser la valeur de votre rente.

De plus, si l'année visée par un rachat de services fait partie de vos « cinq meilleurs salaires annuels » utilisés dans la formule de calcul de votre rente, le rachat peut augmenter à la fois vos services décomptés et votre salaire moyen des cinq meilleures années. L'incidence sur votre rente pourrait être considérable.

Le rachat de services présente un autre avantage que ne peuvent procurer ni les

LE COÛT D'UN RACHAT

correspond à peu près au montant que vous auriez versé au régime si vous aviez continué à travailler, plus l'intérêt applicable. Les cotisations sont calculées en multipliant votre salaire par le taux de cotisation pour l'année de rachat.

Vous avez cinq ans à partir de la date à laquelle votre congé prend fin pour effectuer un rachat. ■

placements traditionnels ni le REER : il vous permet de prendre votre retraite plus tôt tout en touchant une rente sans réduction. En outre, contrairement au REER, vous bénéficiez d'un revenu viager prédéterminé à la retraite. Ce revenu ne dépend pas du rendement de placements ni des taux d'intérêt, et est assorti de prestations de survivant d'une grande valeur.

« Le rachat d'une absence est financièrement avantageux, explique Michael McAllister, directeur, Services à la clientèle au RREO. Vos cotisations sont déductibles et l'augmentation de la rente est versée la vie durant. »

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ

Vous pouvez racheter les services correspondant aux congés de maternité et aux congés parentaux ainsi qu'aux congés approuvés par l'employeur pour une période déterminée et continue ou pour les fêtes religieuses.

Pour obtenir des explications sur les règles d'admissibilité au rachat de services, consultez le www.otpp.com. Pour toute autre question, téléphonez à l'un de nos spécialistes des rentes, au 416 226-2700 ou au 1 800 668-0105 (sans frais), du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h 30.

Pour savoir dans quelle mesure un rachat de services pourrait accroître votre rente, utilisez le calculateur de rente qui se trouve dans iAccès Web, le site sécurisé réservé aux participants. En quelques étapes simples, vous pourrez constater l'incidence d'un rachat de services sur votre revenu mensuel futur. ■

COMMENT LE RACHAT DE SERVICES PEUT ACCROÎTRE LA RENTE



Rick

Âge : **45 ans**
 Années de services décomptés : **18 années**
 Date prévue du départ à la retraite : **30 juin 2020**
 Absence : **Du 1^{er} sept. 2006 au 31 août 2008**
 (deux années scolaires)
 Salaire moyen des 5 meilleures années : **75 000 \$**

Si Rick ne rachète pas son absence

Départ à la retraite : **30 juin 2021**
 Montant de sa rente : **44 805 \$ par année**

Si Rick rachète son absence

Départ à la retraite : **30 juin 2020**
 Montant de sa rente : **45 000 \$ par année***

CONCLUSION : Si Rick rachète son absence :

1. Il peut prendre sa retraite une année plus tôt
2. Il touche sa rente pendant une année de plus
3. Il accroît sa rente de 195 \$ par année

... Et si le rachat de services de Rick visait une année qui ferait augmenter son salaire moyen des cinq meilleures années, sa rente serait encore plus élevée.

* L'augmentation de 195 \$ de la rente annuelle se fonde sur l'hypothèse que Rick travaille à temps plein jusqu'à la retraite et que son salaire moyen augmente de 3 % de 2020 à 2021.

Des améliorations simplifieront le rachat de services

Le 1^{er} septembre 2010, plusieurs améliorations seront adoptées pour simplifier le rachat de services pour les participants du régime.

Au cours des dernières années, le RREO a collaboré avec les partenaires du régime, la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario (FEO) et le gouvernement de l'Ontario, afin de cerner des changements positifs à apporter à l'expérience de rachat de services afin d'en accroître la souplesse, le caractère personnalisé et le choix. Ces améliorations permettront aux participants de gagner du temps, de profiter d'options de paiement supplémentaires et de préparer un budget en conséquence.

« Le RREO cherche constamment à améliorer son service de qualité supérieure, explique Rosemarie McClean, vice-présidente principale, Services aux participants. Le rachat, l'un des principaux services offerts par le régime, est important tant pour les

participants que pour nous. Nous avons cerné d'importantes occasions d'amélioration et nous nous réjouissons de pouvoir en faire profiter nos participants. »

RACHATS DE SERVICES EN COURS

Les modifications apportées auront peu d'incidence sur les rachats de services en cours. « Les améliorations qui entreront en vigueur en septembre simplifieront l'expérience client et offriront plus de souplesse et de commodité pour les rachats de services futurs, affirme Michael McAllister, directeur, Services à la clientèle. Si vous effectuez actuellement des paiements à l'égard d'un rachat, nous vous recommandons de poursuivre ces paiements. »

Si vous avez des questions sur un rachat en cours et sur les nouvelles règles, veuillez téléphoner à notre bureau. Vous pouvez obtenir une estimation pour un rachat en cours et des renseignements à ce sujet

dans iAccès Web, le site sécurisé réservé aux participants.

CE QUI S'EN VIENT

Comme c'est déjà le cas pour la présentation d'une demande de rente, le rachat de services pourra être effectué en ligne. L'équipe des Services à la clientèle du RREO élabore actuellement une solution qui répondra à l'ensemble des besoins des participants en ce qui a trait au rachat de services et qui offrira une expérience Web inégalée dans le secteur.

« Nous voulons que ce soit aussi pratique, efficace et accessible que possible, explique Tracy Abel, directrice, Innovation bureautique au RREO. Le site iAccès Web jouera un rôle important pour que ces améliorations deviennent une réalité pour nos participants. Ceux-ci auront accès à cette ressource complète d'un clic de souris et pourront y trouver tous les renseignements nécessaires sur le rachat de services. » ■

VOICI CINQ AMÉLIORATIONS QUI SIMPLIFIERONT LE RACHAT DE SERVICES POUR LES PARTICIPANTS À COMPTER DU 1^{ER} SEPTEMBRE 2010.

PRÉOCCUPATIONS DES PARTICIPANTS

1 Si je ne paie pas la totalité de mon rachat de services avant la fin de mon congé, je devrai le faire en un paiement global. Y a-t-il d'autres options possibles?

2 Si je prends un congé, mon revenu sera réduit considérablement. Pourquoi des intérêts me sont-ils imputés pendant un congé? J'ai l'impression d'être doublement pénalisé.

3 Le fait de devoir m'adresser à mon conseil scolaire pour obtenir le coût d'un rachat pour un congé de maternité et au RREO pour d'autres types de congés prête à confusion.

4 Chaque fois que mon salaire change, le coût de mon rachat de services change également. Je ne sais jamais précisément combien je dois.

5 Un enseignant à temps partiel qui travaille plus de 10 jours au cours de l'année accumule une année de services admissibles complète. Pourquoi le rachat de cette année ne permet-il pas d'accumuler les mêmes services admissibles?

MODIFICATIONS

Vous n'aurez plus à effectuer votre rachat en un PAIEMENT GLOBAL après la fin de votre congé.

Vous avez cinq ans à partir de la date à laquelle votre congé prend fin pour effectuer un rachat. Plutôt que de faire un paiement global, vous pourrez dorénavant faire des paiements du montant voulu, au moment qui vous convient. Rien ne pourrait être plus simple. (Remarque : Il existe toutefois une exception. Si votre employeur a pris des dispositions pour que vous travailliez à l'extérieur du Canada, le paiement doit être effectué durant le congé.)

Des INTÉRÊTS commenceront à être imputés uniquement à la fin de votre congé.

Aucun intérêt ne sera appliqué aux sommes dues à l'égard de votre rachat de services pendant votre congé. Toutefois, les intérêts commenceront à s'accumuler sur la portion non réglée de votre rachat dès que votre congé prendra fin.

Le RREO administrera les congés de maternité et parentaux.

Vous obtiendrez le coût auprès d'une seule source, de même que des communications claires et concises qui vous indiqueront l'incidence du rachat de services sur votre rente.

Vous pourrez payer tout type d'absence à même vos REER. Vous disposerez de plus d'options de paiement que jamais. De plus, le RREO pourra vous fournir de l'information et des conseils adaptés à votre situation.

Le coût d'un rachat sera calculé en fonction d'un pourcentage du contrat et du SALAIRE au début de votre congé ainsi que d'une indexation annuelle par année scolaire.

Le coût d'un rachat pour un congé s'étalant sur plus d'une année scolaire sera calculé selon votre salaire au début du congé, auquel sera appliqué, pour chaque année scolaire, le rajustement normal. Le coût d'un rachat sera plus stable et dépendra de moins de facteurs inconnus. Vous aurez une idée plus précise du coût et pourrez préparer un budget en conséquence.

Les SERVICES DÉCOMPTÉS À TEMPS PARTIEL seront admissibles au rachat de SERVICES DÉCOMPTÉS À TEMPS PLEIN.

Si vous êtes un enseignant contractuel à temps partiel et que vous souhaitez racheter des services pour une année d'absence, vous accumulerez une année de services admissibles complète à compter de l'année scolaire 2010-2011. Votre salaire sera annualisé, ce qui pourrait accroître votre rente future. Si vous ne rachetez qu'une partie des services admissibles, vous accumulerez les services décomptés correspondant à la période faisant l'objet du rachat.

Mener la charge

Comment Toronto et le RREO peuvent devenir des meneurs dans le secteur de la retraite

Toronto : propre, diversifiée, sûre et... un carrefour mondial en matière de solutions de financement de la retraite? Ce n'est peut-être pas ce à quoi on associe la ville pour l'instant, mais ce pourrait bientôt l'être s'il n'en dépendait que de certains leaders avant-gardistes du secteur financier.

Le RREO a appuyé un rapport du Toronto Financial Services Working Group qui présente une stratégie visant à faire de Toronto l'un des deux principaux carrefours financiers d'Amérique du Nord et l'un des 10 principaux centres financiers mondiaux d'ici 2015.

« En appuyant le rapport, nous donnons l'occasion à Toronto et au RREO de se placer au centre de l'excellence dans les secteurs de la retraite et de la finance », soutient Jim Leech, président et chef de la direction.

L'ACCENT SUR LA FINANCE

Le rapport souligne que la prospérité future de l'Ontario sera attribuable au secteur des services financiers. Il présente une stratégie visant à accroître le caractère concurrentiel de Toronto en tant que centre financier international afin de créer plus d'emplois et de renforcer son statut de capitale des services financiers.

En tant que membre du Financial Services Leadership Council, M. Leech travaillera à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan en collaboration avec des chefs de la direction du secteur des services financiers de l'ensemble de la province. Parmi les initiatives étudiées, notons l'établissement d'un institut mondial sur la gestion du risque, des investissements dans des institutions comme l'International Centre for Pension Management de



« Nous donnons l'occasion à Toronto et au RREO de se placer au centre de l'excellence dans les secteurs de la retraite et de la finance. »

JIM LEECH, président et chef de la direction, RREO

l'Université de Toronto et la promotion de Toronto en tant que destination importante du secteur des services financiers.

DÉNICHER LES MEILLEURS TALENTS

En quoi cela est-il important pour le RREO? Un des risques auxquels l'organisme fait face est la nécessité de

fidéliser le personnel de talent. Pour garantir notre réussite continue et favoriser l'innovation dans nos capacités de placement et de service, il est essentiel de pouvoir recruter et fidéliser les meilleurs talents en matière de gestion de régimes de retraite. Si Toronto devient un carrefour en matière de solutions de financement de

Pourquoi Toronto? De nombreuses pièces du casse-tête y sont déjà en place :

- >> trois des caisses de retraite les plus importantes du Canada, sinon du monde (RREO, Office d'investissement du RPC et OMERS);
- >> le Rotman International Centre for Pension Management, déjà reconnu comme l'une des institutions d'avant-garde en gestion de la retraite;
- >> les trois principales sociétés d'assurance vie du Canada y ont leur siège social ou des bureaux importants;
- >> la ville est un chef de file du domaine de l'actuariat, des programmes étant offerts à Waterloo, à l'Université de Toronto, à York et à Western.

la retraite, les gens seront plus intéressés à venir y travailler avec d'autres experts du domaine. Le talent attire le talent.

« Le fait qu'on a tenu compte des régimes de retraite dans le cadre de cette initiative est important, souligne M. Leech. C'est signe que tant les gouvernements que la population en général reconnaissent que les systèmes de retraite, au Canada et ailleurs dans le monde, doivent surmonter des difficultés considérables. »

L'objectif global est de garantir la stabilité financière pour tous à la retraite. Parallèlement au développement d'une expertise à Toronto, le RREO peut jouer un rôle important dans les discussions relatives aux stratégies, aux politiques et aux solutions de revenu de retraite. Les participants bénéficieront donc incontestablement du fait que le RREO sera de mieux en mieux placé pour demeurer un chef de file du secteur et pour renforcer la prestation de son service.

La version intégrale du rapport du Toronto Financial Services Working Group, intitulé *Partnership and Action: Mobilizing Toronto's Financial Sector for Global Advantage* peut être consultée à la section Nouvelles, au www.otpp.com (en anglais seulement). ■

Des explications sur votre rente



VOUS AVEZ PEUT-ÊTRE ÉTÉ INFORMÉ QUE LA FEO et le gouvernement de l'Ontario, les répondants du régime, ont déposé une évaluation actuarielle auprès de l'autorité de réglementation provinciale à l'automne 2009. Une évaluation actuarielle permet de déterminer la santé financière à long terme d'un régime de retraite. La dernière évaluation indique qu'au 1^{er} janvier 2009, le régime de retraite disposait d'un actif suffisant pour couvrir le coût des prestations futures.

Les insuffisances de capitalisation ont toutefois causé des problèmes dans le passé, et l'on prévoit qu'elles en causeront de nouveau à l'avenir, car le passif du régime (le coût des prestations futures) continue de croître plus rapidement que son actif.

Pour faire face à cette situation, la FEO et le gouvernement, en collaboration avec le RREO, ont mis sur pied un groupe de travail qui élaborera une stratégie visant à régler les problèmes de capitalisation récurrents du régime de retraite. Aucune modification ne sera apportée aux prestations ni aux cotisations avant le dépôt de la prochaine évaluation, soit le 30 septembre 2012 au plus tard.

Nous avons également pris l'engagement de tenir les participants informés des progrès réalisés par le groupe de travail. De plus, nous tenons à ce que les participants aient une bonne compréhension des concepts de base relatifs à la capitalisation. Pour expliquer ces concepts, nous entreprenons une nouvelle série d'articles à caractère informatif, intitulée **Des explications sur votre rente**.

... DANS LE PRÉSENT NUMÉRO ...

L'incidence des taux d'intérêt sur le coût de votre rente

LES TAUX D'INTÉRÊT RÉELS des obligations à long terme jouent un rôle important dans l'état de la capitalisation du régime de retraite, car ils sont utilisés pour estimer le coût des rentes futures. Le taux d'intérêt « réel » correspond à la différence entre le taux d'intérêt et le taux d'inflation.

CALCUL DU TAUX D'INTÉRÊT RÉEL

3,0 %	Taux d'intérêt
-2,0 %	Taux d'inflation
1,0 % =	Taux d'intérêt « réel »

Si les taux d'intérêt réels demeurent bas, le coût des prestations futures reste élevé. Par contre, une hausse des taux d'intérêt réels réduirait le coût des prestations futures.

Imaginez que vous épargnez pour le versement initial en vue de l'achat d'une propriété ou d'une voiture à une date précise. Si votre épargne rapporte moins chaque année en raison de la faiblesse des taux d'intérêt, vous devrez mettre plus d'argent de côté pour réaliser votre

objectif à temps. Le même principe s'applique aux rentes. Lorsque les taux d'intérêt réels fléchissent, le régime doit mettre plus d'argent de côté pour réaliser son objectif.

Par exemple, il faut environ 745 000 \$ pour assurer le versement d'une rente type de 40 000 \$ lorsque le taux d'intérêt réel est de 3 %. Si le taux d'intérêt réel diminuait pour s'établir à 1 %, ce montant serait d'environ 995 000 \$.

À la lumière de ce tableau, on comprend l'incidence considérable qu'ont les taux d'intérêt réels sur le coût des rentes.

TAUX D'INTÉRÊT	SOMME REQUISE POUR LE VERSEMENT D'UNE RENTE TYPE DE 40 000 \$ (DÉPART À LA RETRAITE À 58 ANS)
5,0 %	585 000 \$
4,0 %	660 000 \$
3,0 %	745 000 \$
2,0 %	855 000 \$
1,0 %	995 000 \$

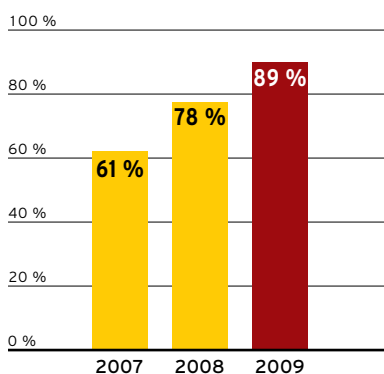
Demande de rente en ligne en six étapes

On prévoit que plus de 4 050 enseignants présenteront une demande de rente en ligne d'ici la fin de 2010, soit 90 % des participants prenant leur retraite.

En 2007, 61 % des participants ayant présenté une demande de rente l'ont fait en ligne. En 2009, ce pourcentage a grimpé à 89 % – une augmentation de 46 % en deux ans. « Nous avons observé une hausse remarquable des demandes de rente en ligne, confirme Michael McAllister, directeur, Services à la clientèle au RREO. Nous sommes bien conscients que les participants du régime aiment utiliser le Web. Nous visons par conséquent à leur offrir un processus de demande de rente simple et convivial, rapide, efficace et sans paperasse. »

Les avantages du centre de retraite d'iAccès Web ne sont pas passés inaperçus auprès des participants, qui apprécient la rapidité et la commodité de ce service. « Lorsque j'ai commencé à penser à la retraite, j'ai consulté iAccès pour évaluer divers scénarios de retraite et pour obtenir de précieux renseignements. Quand le moment de présenter ma demande de

AUGMENTATION DES DEMANDES DE RENTE EN LIGNE



rente en ligne est arrivé, j'étais donc bien préparée. La présentation de ma demande a été simple, rapide et efficace », explique Mary-Lynn Woolcott, de Nepean, qui a pris sa retraite en 2009.

POUR PRÉSENTER SA DEMANDE DE RENTE

Vous pouvez présenter une demande de rente en ligne en six étapes sur iAccès Web, le site sécurisé réservé aux participants, au www.otpp.com.

1. Dites-nous quand vous souhaitez prendre votre retraite.
2. Vérifiez vos coordonnées, vos renseignements personnels et les renseignements concernant les prestations de survivant.
3. Répondez à quelques questions sur la rente.
4. Dites-nous dans quel compte déposer votre rente mensuelle.
5. Vérifiez votre demande et présentez-la en ligne.
6. Imprimez votre demande pour vos dossiers.

Après avoir présenté votre demande de rente, vous devrez nous fournir certains documents en version imprimée (les documents suivants ne sont pas nécessairement exigés; certains d'entre eux figurent peut-être déjà à votre dossier) :

- >> une copie de votre certificat de naissance;
- >> le document exigé en fonction de vos directives de dépôt (par exemple, un chèque portant la mention « annulé », les formulaires *Dépôt direct en dollars US* ou *Demande de virement télégraphique en devise*);
- >> une copie du certificat de naissance de votre conjoint;
- >> une copie de votre certificat de mariage;
- >> une attestation de votre congrégation religieuse confirmant que vous avez fait vœu de pauvreté;
- >> une photocopie de votre certificat de statut d'Indien. ■

Pour s'inscrire à iAccès Web

1

Composez le **416 226-2700** ou le **1 800 668-0105**, du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h 30, ou

2

Téléchargez le formulaire d'inscription qui se trouve sur notre site Web, **www.otpp.com**, et remplissez-le. Il suffit de cliquer sur le lien à la page d'accueil.



Vous pouvez faire votre demande de rente jusqu'à quatre mois avant votre départ à la retraite. Par exemple, si vous prévoyez prendre votre retraite à la fin juin, vous pouvez présenter votre demande à compter du 1^{er} mars 2010.



Vos questions...

Q. J'ai entendu parler d'améliorations prochaines apportées au rachat de services. Je fais actuellement des paiements à l'égard d'un rachat. Dois-je changer quoi que ce soit?

R. Vous pouvez continuer à faire vos paiements de la même manière. Le 1^{er} septembre, vous effectuerez la transition vers la nouvelle expérience de rachat de services. Dans certains cas, il pourrait en découler des modalités de paiement plus souples. Soyez sans crainte : aucun changement administratif ne sera requis. Il vous suffit de continuer vos paiements comme auparavant.

Q. Je prévoyais prendre un congé d'un mois ce printemps. Devrais-je repousser mon congé après l'entrée en vigueur des modifications, le 1^{er} septembre?

R. Non. Les modifications apportées ne devraient aucunement influencer sur votre décision en ce qui concerne un congé. Si vous décidez de racheter vos services à l'égard de cette absence, il vous suffit de communiquer avec nous pour obtenir une estimation du coût. Nous vous expliquerons en outre les options de paiement et les répercussions fiscales du rachat.

Q. La naissance de mon enfant est prévue pour novembre. Que dois-je faire en prévision de mon congé de maternité?

R. Comme votre congé débutera après le 1^{er} septembre, vous n'avez qu'à informer votre employeur que vous prendrez un congé de maternité. Nous nous occuperons du reste. Lorsque votre employeur nous aura transmis l'information, nous communiquerons avec vous à propos du rachat de services à l'égard de votre congé de maternité.

Q. J'aimerais effectuer un rachat de services à l'égard d'un récent congé approuvé par mon employeur, mais je n'ai pas l'argent nécessaire en ce moment. Y a-t-il une solution?

R. Oui. Si vous présentez une demande de rachat de services auprès de nous, vous pouvez transférer des fonds de votre REER pour payer une partie ou la totalité du coût du rachat. À compter du 1^{er} septembre, les participants pourront également transférer des fonds de leur REER pour payer un rachat à l'égard d'un congé de maternité ou parental.

Q. Qui a décidé de modifier les règles relatives au rachat de services?

R. Les répondants du régime, la FEO et le gouvernement de l'Ontario, sont

responsables des modifications législatives touchant les prestations du régime. Nous avons collaboré avec les deux organismes afin de déterminer les améliorations expliquées dans le présent bulletin.

Q. Et si je privilégie le remboursement de mon prêt hypothécaire plutôt que le rachat de services?

R. Vous devez prendre une décision en fonction de votre situation financière personnelle. Le rachat de services n'est pas obligatoire; il s'agit simplement d'une des nombreuses options qui s'offrent à vous sur le plan financier. Nous ne pouvons pas prendre la décision pour vous, mais nous pouvons vous renseigner sur les répercussions positives que peut avoir un rachat sur votre rente et sur vos objectifs financiers futurs. Nous vous recommandons de consulter un conseiller financier et un spécialiste des rentes pour vous aider à prendre votre décision.

Q. Y a-t-il des répercussions fiscales associées à un rachat de services?

R. Oui. Il existe un lien entre vos services décomptés auprès du RREO et vos droits de cotisation à un REER. Essentiellement, plus vos prestations de retraite sont élevées, moins vous pouvez cotiser à un REER.

Un rachat de services donne lieu à un facteur d'équivalence (FE), tout comme si vous aviez travaillé durant votre absence. Le FE réduit les droits de cotisation à un REER auxquels vous avez droit chaque année. Veuillez noter que si vous payez votre rachat après le 30 avril de l'année civile suivant la fin de votre absence, un facteur d'équivalence pour services passés (FESP) sera émis. Votre rachat sera assujéti à l'approbation de l'Agence du revenu du Canada, en fonction des droits de cotisation à un REER dont vous disposez.

Les règles régissant les FE, les FESP et la déductibilité fiscale sont complexes. Pour en savoir plus à ce sujet, consultez le www.otpp.com, à la section Répercussions fiscales, sous Rachats, ou communiquez avec l'un de nos spécialistes des rentes pour de plus amples renseignements sur les options relatives à votre rente. ■

Le RREO acquiert une société canadienne d'assurance de prêts hypothécaires

Le RREO, en partenariat avec un groupe canadien d'investisseurs privés, a conclu une entente en vue d'acquérir United Guaranty Canada, la filiale canadienne d'assurance de prêts hypothécaires d'American International Group, Inc. (AIG). Le montant de la transaction, qui devrait être complétée d'ici le printemps, n'a pas été dévoilé.

Avec un actif de 274 M\$ au 30 septembre 2009, United Guaranty Canada, dont le siège social est situé à Toronto, est le deuxième fournisseur d'assurance du secteur privé en importance au Canada.

Selon Erol Uzumeri, vice-président principal, Teachers' Private Capital, le secteur financier et immobilier du Canada est largement reconnu comme étant l'un des plus stables du monde et l'assurance de prêts hypothécaires

constitue un marché à créneaux et un secteur en croissance au pays.

« Après avoir étudié pendant deux ans le secteur canadien des prêts hypothécaires, le RREO s'est rendu compte que cet investissement présentait un solide potentiel de rendement futur », a-t-il commenté.

« Nous croyons que le secteur de l'assurance de prêts hypothécaires au Canada constitue un marché intéressant et que United Guaranty Canada est bien placée pour améliorer sa situation sur ce marché. L'entreprise est dotée d'une solide équipe de direction et le RREO est prêt à soutenir la croissance de ses activités. »

Assistez à l'assemblée annuelle du 9 avril

Vous souhaitez obtenir plus de détails sur le rendement du régime en 2009 pour ce qui est des placements et du service? Vous pouvez assister à l'assemblée générale annuelle du RREO qui se déroulera le 9 avril, de 17h à 19h, à l'édifice Carlu, au 444, rue Yonge, au centre-ville de Toronto. Les présentations seront suivies



d'une période de questions, une occasion d'interroger un spécialiste des rentes.

Pour confirmer votre présence ou soulever une question en vue de la réunion, écrivez à communications@otpp.com d'ici au 6 avril. Des réponses aux questions les plus fréquentes seront fournies durant l'assemblée et dans notre site Web.

Vous pouvez aussi assister à l'assemblée en direct ou la visionner au moment qui vous conviendra, au www.otpp.com. ■

Le bulletin **Infofortes**® est publié à l'intention des participantes et participants au Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

Vos commentaires sur n'importe quel aspect d'*Infofortes* sont les bienvenus. Veuillez envoyer un courriel à l'adresse member_communications@otpp.com.

Régime de retraite des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
5650, rue Yonge
Toronto (Ontario) M2M 4H5

Services à la clientèle
Téléphone : 416 226-2700 ou 1 800 668-0105
Télécopieur : 416 730-7807 ou 1 800 949-8208
Courriel : inquiry@otpp.com
Site Web : www.otpp.com/fr

Le présent bulletin ne confère aucun droit aux prestations du régime de retraite. Vos droits et ceux de vos survivants sont régis par le règlement du régime. L'information contenue dans ce bulletin est d'ordre général et ne s'applique pas à des cas particuliers.

This newsletter is also available in English.



**RÉGIME DE RETRAITE
DES ENSEIGNANTES
ET DES ENSEIGNANTS**

Imprimé sur du papier recyclé
ISSN 1706-0222



Retourner tout bulletin
non distribuable au Canada à :

Régime de retraite des enseignantes et enseignants de l'Ontario
5650, rue Yonge
Toronto (Ontario)
M2M 4H5

PM# 40062973